

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE – Hors article 18

À transmettre au Service Dialogue Social, par mail, par voie hiérarchique au moins **3 jours francs** avant la réunion

Nom / prénom de l'agent :	
Organisation syndicale :	FOCeA
Direction / Service :	
Date de la demande :	
Signature de l'agent :	

➤ ASA 16 (Décret n° 85-397 du 3 avril 1985, article 16 - 20 jours – instances syndicales syndicat local

Date et objet de la réunion (joindre la convocation à la réunion) :

Assemblée Générale Extraordinaire FO du 18 décembre 2023

Durée de l'absence demandée (exprimée en jour ou demi-journée) :

1 jour

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE (à motiver en cas de refus)

--

Date et signature du supérieur hiérarchique :